

## Les avantages de la prestation AdCoRH

Ne pas jeter sur la voie publique

- Adaptabilité
  - Flexibilité
  - Polyvalence
  - Aucun engagement de durée
  - Une offre personnalisée
- 
- Aucune contrainte liée à l'emploi conventionnel :  
pas de contrat de travail,  
aucune charge salariale ni patronale,  
pas de congés payés, maladie...
- 
- Économies d'investissement :  
contrairement à un emploi salarié,  
le client n'a pas besoin d'avoir une pièce  
dédiée pour un bureau, avec le mobilier  
et le matériel informatique nécessaire.

Créé par AdCoRH et BR3P

"Mes compétences diverses et transverses, acquises au cours des 20 dernières années, dans les domaines de la comptabilité et des ressources humaines me permettent de proposer une diversité de prestations. L'avantage pour le client est d'avoir une interlocutrice unique pour répondre à ces différents besoins."

**SYLVIE**

Venez découvrir mon parcours  
et les prestations AdCoRH sur  
mon site.

